



Santé Québec Saguenay–Lac-St-Jean – Universitaire

PAR COURRIEL
CONFIDENTIEL

Chicoutimi, le 23 juillet 2026

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Réponse à votre demande d'accès à des documents en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès du 8 juillet dernier visant à obtenir :

Pour la période comprise entre le 1er janvier 2023 et la date de traitement de la présente demande :

1. **Le nombre de postes de psychologues affichés lors de chacune des périodes officielles d'affichage de postes, ventilé par :**
 - **Date d'affichage;**
 - **Établissement (CISSS, CIUSSS ou autre établissement);**
 - **Région administrative;**
 - **Clientèle desservie;**
 - **Statut du poste (permanent, temporaire, temps complet ou temps partiel).**

2. Pour chacun de ces postes affichés :

- **Le nombre de candidatures reçues;**
- **Le nombre de postes pourvus;**
- **Le nombre de postes demeurés vacants.**

Vous trouverez ci-joint les annexes suivantes :

Annexe 1 : Date d’affichage

Annexe 2 : Affichage en continu

Annexe 3 : Affichage régulier

Ces annexes répondent aux points 1 et 2 de la demande.

3. Le nombre total de postes de psychologues autorisés, comblés et vacants dans le réseau, ventilé par établissement et par année.

Vous trouverez ci-joint, en **annexe 4**, les informations demandées.

4. L'évolution annuelle du nombre de psychologues employés dans le réseau public depuis le 1er janvier 2023, ventilée par établissement et par région.

Vous trouverez ci-joint, en **annexe 5**, les informations demandées.

5. Le nombre d'assignations temporaires de psychologues accordées pour :

- **Des congés de maternité;**
- **Des congés de maladie;**
- **Des congés parentaux;**
- **Tout autre remplacement temporaire.**

Vous trouverez ci-joint, en **annexe 6**, les informations demandées.

6. Le nombre de ces assignations temporaires qui n'ont pas été remplacées ou renouvelées à leur échéance, ventilé par année et par établissement.

Vous trouverez ci-joint, en **annexe 7**, les informations demandées.

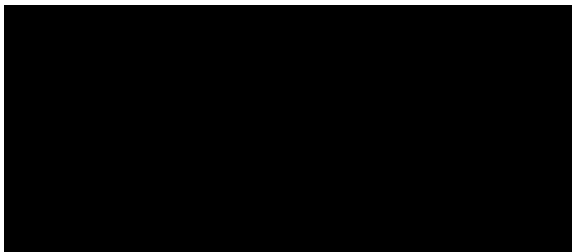
7. Le nombre de postes permanents de psychologues créés depuis le 1er janvier 2023 ainsi que le nombre de ces postes attribués à des psychologues déjà à l'emploi du réseau au moment de leur création.

Vous trouverez ci-joint, en **annexe 8**, les informations demandées.

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour toute question en lien avec le présent document.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, il vous est possible de faire une demande de révision de notre décision. Nous joignons à cet effet un avis détaillant vos recours devant la Commission d'accès à l'information du Québec.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Jonathan Desgagné
Chef de service des affaires juridiques

JD/ko

p. j. (9)

N/Réf. : AI-10996-26